

LA VACCINATION CONTRE LE COVID-19 POUR LES ENFANTS ET LES ADOLESCENTS

INFORMATIONS POUR LES PARENTS



La commission permanente des vaccinations (*Ständige Impfkommission – STIKO*) recommande la vaccination contre le COVID-19 pour tous les enfants et adolescents âgés de 12 à 17 ans. Les vaccins de BioNTech / Pfizer et Moderna sont approuvés pour cette tranche d'âge.

QUELS SONT LES ARGUMENTS EN FAVEUR DE LA VACCINATION DES ENFANTS ET DES ADOLESCENTS ?

- La vaccination protège contre une infection au COVID-19. Le vaccin peut prévenir une infection au COVID-19 chez les enfants et les adolescents avec une efficacité allant jusqu'à 100 %.
- La vaccination protège également les contacts non vaccinés contre une infection au COVID-19.
- Plus le nombre de personnes vaccinées dans les écoles est élevé, plus la sécurité est grande pour tous. Une infection au COVID-19 ne peut pas se propager aussi rapidement que chez des personnes non vaccinées.

LA VACCINATION DES ENFANTS ET DES ADOLESCENTS EST-ELLE SÛRE ?

- Des réactions peuvent survenir après la vaccination (par exemple, douleur au niveau du site d'injection, fatigue, maux de tête, fièvre) ; elles disparaissent généralement d'elles-mêmes après quelques jours.
- Les effets secondaires graves de la vaccination (par exemple, myocardite ou péricardite) sont très rares et peuvent généralement être bien traités.

COMMENT SE PASSE LA VACCINATION DES ENFANTS ET ADOLESCENTS A BREME ?

Les enfants et les adolescents peuvent se faire vacciner :

- jusqu'au 22 octobre auprès du centre de vaccination, puis par la suite dans les cabinets de vaccination décentralisés ;
- auprès des cabinets de pédiatrie et de médecine de l'adolescence (les jeunes de 16 et 17 ans peuvent également se faire vacciner par leur médecin de famille)

La vaccination est volontaire et gratuite. Deux injections sont nécessaires pour une protection vaccinale complète.

Tous les mineurs de moins de 18 ans doivent présenter une déclaration de consentement de leurs parents / responsables légaux pour se faire vacciner.

Les jeunes de 12 à 15 ans doivent être accompagnés par un ou une responsable légal(e) au centre de vaccination.

Vous trouverez plus de renseignements sur la vaccination aux adresses suivantes :



www.gesundheit.bremen.de/corona/corona/impfen-38848



www.zusammengengencorona.de/impfen/familien/